

## Les visages de la répression

*Avertissement : Nous donnons ici une transcription de bandes magnétiques enregistrées le 26 juillet 2002 au cours de la soirée POLLENS sur « Les visages de la répression ». La bande ayant été détériorée, plusieurs passages sont inaudibles et ont dû être supprimés. Par ailleurs, les interventions de la salle sont inaudibles et n'ont pu être reproduites. Enfin, pour plus de lisibilité, nous avons pris la liberté d'adapter le texte, sans bien entendu modifier le sens du propos. Nous avons cherché à restituer le contenu des débats le plus fidèlement possible.*

*Remerciements de Florent Sainte Fare Garnot aux invités et au public.*

*Florent présente les invités.*

- Mme Véronique Vasseur, médecin de garde puis médecin chef à la prison de la Santé de 1992 à 2000, auteur d'un livre qui a suscité un vaste débat en 2000 : *Médecin chef à la prison de la Santé*.
- M. Mignard, avocat au barreau de Paris, maître de conférence à Science Po, directeur de la revue *Témoin* et membre de la commission « justice » au PS.
- M. Zaoui, caïman l'an dernier, animateur d'un séminaire sur Foucault.

*Présentation de Pollens par Baptiste Bondu*

**Florent** : Le discours politique s'est concentré ces derniers temps sur la question de la sécurité. Que l'insécurité soit un thème réel ou fantasmé n'est pas dans notre propos aujourd'hui. C'est une question plus « simple » qui va nous retenir.

Que la loi ne puisse pas se passer de sanction pour être respectée, que donc toute législation s'appuie sur une punition, cela ne détermine pas encore quelle punition est capable de faire respecter la loi. La réflexion s'arrête très souvent au seuil du problème en pensant toute punition comme valable. Or, si par définition, la fonction que nous assignons à la sanction n'est pas la vengeance ni même seulement la réparation mais le soin de la sécurité publique à venir, c'est que la sanction est toujours tournée vers le futur, vers ce qui vient, et cela sur deux modes : comme dissuasion pour les autres et comme relèvement pour le condamné. C'est donc une question simple : y a-t-il une punition qui permette la réinsertion sociale ? Comme la prison est aujourd'hui en France la principale sanction appliquée, c'est sur elle que nous allons concentrer notre regard.

**Zaoui** : Merci de m'avoir demandé d'introduire à la discussion de ce soir. Je pensais qu'on allait faire simplement une série d'interventions, en fait, je comprends qu'on est là pour faire un happening et rejouer entre nous ce que c'est une prison surchauffée en été et surpeuplée, ce qui est relativement encourageant pour ici.

Je ne vais pas vous faire un cour sur Foucault. J'aimerais simplement, en guise d'introduction, faire un bref commentaire de texte, à partir de, en liaison et dans l'horizon de l'actualité, sur l'ensemble des débats sur l'insécurité — et annexement sur les prisons — qu'on a eu depuis neuf mois à peu près, en essayant de commenter un peu dans le désordre, — encore une fois je ne suis pas là pour faire un cour — les dernières lignes de *Surveiller et punir* de Foucault que je vous relis et dont j'essaierai de dire deux trois mots juste après.

Foucault finit le texte de *Surveiller et punir* ainsi : « *Que la prison n'est pas la fille des lois ni des codes, ni de l'appareil judiciaire, qu'elle n'est pas subordonnée au tribunal comme l'instrument docile ou maladroit des sentences qu'il porte et des effets qu'il voudrait obtenir, que c'est lui, le tribunal, qui est par rapport à elle extérieur et subordonné. Dans la position centrale qu'elle occupe, elle n'est pas seule, mais liée à toute une série d'autres dispositifs carcéraux qui sont en apparence bien distincts puisqu'ils sont destinés à soulager, à guérir, à secourir, mais qui tendent tous, comme elle, à exercer un pouvoir de normalisation. Que ce sur quoi s'applique*

*ces dispositifs, ce ne sont pas les transgressions par rapport à la loi centrale, mais, autour de l'appareil de production, le commerce et l'industrie, toute une multiplicité d'illégalismes avec leur diversité de nature et d'origine, leur rôle spécifique dans le profit et le sort différent que leur font les mécanismes punitifs et que finalement, ce qui préside à tous ces mécanismes, ce n'est pas le fonctionnement unitaire d'un appareil, d'une institution, mais la nécessité d'un combat et les règles d'une stratégie. Que par conséquent, les notions d'institutions, de régression, de rejet, d'exclusion, de marginalisation<sup>1</sup> ne sont pas adéquates pour décrire au centre même de la ville carcérale la formation de douceurs insidieuses, des méchancetés peu avouables, des petites ruses, des procédés calculés, des techniques, des sciences en fin de compte, qui permettent la fabrication de l'individu disciplinaire. Dans cette humanité centrale et centralisée, effets et instruments de relations de pouvoirs complexes, corps et forces assujetties par des dispositifs d'incarcération multiples, objets des discours qui symbolisent eux-mêmes des éléments de cette stratégie, il faut entendre le grondement de la bataille. »*

Bien. Alors il est certain qu'à première vue, il semblerait qu'aujourd'hui, on soit aux antipodes d'un tel discours, d'une telle critique radicale des sociétés disciplinaires formées sur le modèle de la prison, un peu comme il est dit dans ce texte, de son pouvoir de normalisation, déjà parce que quand Foucault parle « d'entendre le grondement de la bataille » , il s'agit des émeutes de prisonniers très violentes des années 1970 autour duquel le groupe « Information Prison » (GIP) qu'il a constitué avec Daniel Dufauve, essaie de réfléchir et d'offrir un lieu de parole et de circulation aux textes et aux réflexions. Il me semble que nous ne sommes ici aujourd'hui non pas pour discuter autour d'une bataille qui se jouerait dans les prisons , avec comme acteurs principaux les prisonniers en révolte. Vous vous êtes constitués après le choc du 21 avril et ce sont d'autres acteurs de la société française qui ont engagé une autre bataille. Plus encore et plus précisément, il me semble qu'aujourd'hui il y ait un désir de prison et de loi qui ne caractérise pas du tout les années 1970. Il semble encore qu'il y ait un quasi consensus politique, au moins dans la classe politique parlementaire, et même au-delà, autour d'une certaine exigence de répression ou de pénalisation renouvelée. Quand je dis même au-delà, je pense par exemple à un groupe constitué habituellement à la « gauche de la gauche » , comme on dit, des forces parlementaires, Act Up Paris, qui a demandé dans l'un de ses programmes politiques une pénalisation de l'homophobie. Ceci est à mon avis très symptomatique : c'est un signe d'une volonté et d'un désir de pénalisation, qui est une demande qui aurait été tout à fait impensable, je crois, dans les années 1970.

Plus encore, on assiste aujourd'hui, et là, aussi bien à droite qu'à gauche, au retour à une vieille identité machiavélique, hobbesienne, jusqu'à la déclaration des droits de l'Homme, entre la liberté et la sécurité. Il semblerait qu'aujourd'hui, on soit très loin de la pensée de Michel Foucault, que le texte sonne comme un exotisme lointain. Et en même temps, j'aimerais simplement essayer, non pas de montrer, car il est très difficile de montrer quoi que ce soit avec le fond de scepticisme qui habite la plupart des réflexions de Foucault, mais essayer au moins d'interroger la situation actuelle à partir de ce texte et de l'ensemble des travaux de Foucault qui ont conduit à cette conclusion, aussi dense soit-elle. Essayer d'interroger les faits et se demander si quelque chose a changé depuis 1975, à part une plus grande confusion dans les esprits à propos de ces questions de prison, de sécurité et des dysfonctionnement de nos systèmes punitifs.

Je prends trois faits, trois événements à mon sens très importants à cet égard. Juste avant les deux trois ans qui précèdent la grande vague, le grand discours sécuritaire auquel on assiste depuis septembre-octobre — et là-dessus, il ne faut pas être focalisé sur ce qui s'est passé ces derniers mois — il y a eu des événements très importants. Il y a d'abord eu le livre du docteur Vasseur qui est ici. Il y a eu des interventions aux E.U.A, notamment de l'ancien ambassadeurs

---

<sup>1</sup>On pourrait ajouter de fracture sociale (Zaoui ).

des E.U.A. en France, qui a publié un certain nombre de textes dans *Le Monde*, *Libération* appelant à un moratoire aux E.U.A. et concluant sur le fait qu'il y avait une crise de crédibilité des E.U.A. qu'il ne fallait pas juger trop vite en Europe, parce que cette crise des systèmes punitifs concernait aussi bien l'Europe que les E.U.A. et qu'il allait bien au-delà ou en-deçà de la seule question de l'abolition de la peine de mort.

Un autre phénomène très étonnant est quand on voit qu'il y a eu un quasi consensus politique, au moins entre les socialistes — en tous cas Lionel Jospin avant la campagne des législatives — et la droite, sur l'opportunité de réouvrir des centres de détention fermés, véritablement fermés, c'est-à-dire des prisons, pour mineurs. Il y a eu un consensus sur ces questions-là. Il faut quand même rappeler que le dernier centre de détention fermé — beaucoup d'entre vous le savent — a été fermé en 1979 par Alain Peyrefitte, l'auteur de la loi « sécurité et liberté », celui qui décrivait notamment pendant la campagne présidentielle la France comme « à feu et à sang » dans les banlieues. De ce point de vue là, ce qui se passe aujourd'hui n'est pas nouveau, enfin, je ne crois pas. Il me semble qu'aujourd'hui, par rapport au discours commun qu'on entend, quelque chose comme les discours de Peyrefitte, et il faut les relire — ils sont faciles à trouver sur le net — apparaîtrait comme des discours de rebelles gauchistes, du moins pour un certain nombre.

Si on prend enfin un troisième point, peut-être pourra-t-on en discuter dans le débat, il me semble, au moins d'un strict point de vue foucauldien, qu'il n'y a pas eu de tournant sécuritaire du PS. On le décrit autour de Jean-Pierre Chevènement, Julien Dret, autour de 1993, 1995, 1997, d'après les discours des médias. Il me semble qu'il y a eu très certainement une rupture et quelques changements de ton, quelques changements d'image, mais pas sur le fond ou conceptuellement. Foucault n'est pas appelé en 1981. L'enjeu en tous cas de ce qui se passe autour des foucauldien en 1981, ce n'est pas la peine de mort mais la dépénalisation de la petite délinquance et là-dessus, les socialistes ne le suivront pas du tout. Foucault dit, « J'ai beau faire une critique des socialistes dans les années 1970 », je cite une interview du *Nouvel Observateur*, Foucault dit : « je suis à leur service s'ils ont besoin de moi. » Ils n'ont pas fait appel à lui pour un certain nombre de raisons, légitimes ou pas, mais je ne crois pas là-dessus qu'il y ait eu un tournant sécuritaire, qu'il y ait eu un si grand renversement. Si l'on admet ce fait-là — admettons-le pour pouvoir en discuter par la suite —, il semble, pour revenir à mon commentaire, que Foucault peut alors, peut-être, apporter, loin du discours idéaliste et passionné des années 1970, un certain nombre d'éléments, et d'éléments critiques relativement importants, non seulement pour les discours mais aussi pour la situation qu'on vit actuellement. J'aimerais retenir essentiellement quatre points du texte que je viens de vous lire.

Premièrement, toute l'analyse de Foucault, qu'il résume le plus clairement dans ce texte, consiste à dire que la prison est la forme centrale de nos sociétés disciplinaires actuelles. — c'est du moins la thèse la plus commune et la plus célèbre de *Surveiller et punir*. Les prisons ne sont pas un problème marginal du droit ou de la législation, ne sont pas un problème marginal par rapport à une question économique, c'est au contraire la forme centrale qui va se diffuser à partir du XVII, XVIII et surtout XIXème siècle dans l'ensemble des sociétés, forme autour de laquelle va se constituer l'ensemble des institutions sociales : hôpital, asile, école, usine, lieu de commerce, etc. Ce qui semble très important dans ce point, c'est que Foucault par le terme de « prison centrale » veut dire que la prison est le lieu non pas d'une loi qui s'exercerait d'une manière précise, mais d'une multiplicité d'illégalismes. La réglementation, c'est l'illégalisme, une multiplicité d'illégalismes qui produisent une multiplicité de mécanismes punitifs qui peuvent fonctionner dans tous les sens, qui se constituent de manière complexe et en réseau, qui ne se constituent pas du tout de manière verticale, hiérarchique et ordonnée autour des chefs de prisons, des matons, des prisonniers, etc.

Par rapport à l'ensemble des discours dominants — je ne parle pas d'idéologie parce que Foucault n'aimait pas parler en terme d'idéologie, le discours faisant partie d'une stratégie

globale au même titre que les institutions et que l'ensemble des mécanismes de pouvoir. Il ne faut pas essayer de penser les discours comme en dehors de l'ensemble de la structure sociale, ils en font pleinement partie, ils ont leur rôle en se connectant avec les institutions qui leur sont à la fois distinctes et homogènes —, on peut faire une double interprétation de ce texte de Foucault. Ces deux interprétations peuvent paraître contradictoires, elles sont en fait liées : c'est là toute la force, je crois, toute la subtilité du discours de Foucault. Les deux interprétations sont légitimes à conditions de les prendre ensemble.

On pourrait très bien faire une critique à partir de ce texte de la focalisation actuelle sur l'insécurité, de la stigmatisation de certaines couches de la population, de certains individus, des « sauvages », etc. qu'elle implique, puisque tout le sens du propos de Foucault est de dire que l'insécurité est partout dans nos sociétés et que ce qui se passe dans les médias, à savoir la focalisation sur l'insécurité, fait que le terme d'insécurité s'est mis à se disséminer dans l'ensemble du discours médiatique sur l'ensemble des problèmes sociaux — on parle d'insécurité économique à propos de la précarité, d'insécurité sociale, d'insécurité institutionnelle pour les étudiants ou les jeunes chercheurs que vous êtes, vous êtes de plus en plus en insécurité. Le terme répressif d'insécurité sert de métaphore à l'ensemble des problèmes du drame social. Fondamentalement, c'est tout ce qu'a écrit Foucault depuis le départ. Cette focalisation a pour rôle de casser la possibilité de dire que l'ensemble des problèmes est l'insécurité fondamentale et que la délinquance, notamment la petite délinquance, constitue l'essentiel de l'incivilité, terme nouveau qu'on a trouvé dans les campagnes qu'on vient d'entendre. Ce terme de délinquance est non seulement symptomatique, mais il ne serait qu'un produit de ces différentes politiques ou de ces différentes successions sécuritaires.

Apparemment à l'opposé, mais en fait de manière parfois conjointe, on peut avoir une tout autre interprétation du texte de Foucault qui consisterait à dire que c'est très bien ce qui se passe, mais qu'il s'agit simplement d'une mise au jour dans le discours actuel de ce qui se passe dans le fond de nos sociétés. Qu'on se fixe sur l'insécurité, rien de plus normal puisque fondamentalement, nos sociétés sont basées sur la prison et que la prison, c'est l'insécurité. La prison n'est pas du tout un lieu de sécurisation des autres, mais au contraire un lieu, non seulement d'insécurité permanente de ceux qui y vivent, mais aussi d'insécurité permanente pour ceux qui vivent en dehors, puisque la prison est poreuse, puisqu'on s'en évade, puisqu'on en sort. À partir du moment où l'on peut en sortir, la prison est un processus de peurs et de fixations, d'insécurisation de tous. Ce processus ne fonctionnant pas simplement au niveau fantasmatique de la prison dans l'ensemble du corps social, fixer aujourd'hui le débat politique sur l'insécurité est un coup de génie : il ne s'agit pas de hurler contre Le Pen et la manipulation des consciences, il s'agit de reconnaître que Le Pen a eu un coup de génie depuis 1983. Il a nommé ce que Foucault avait montré dans les années 1970, à savoir que le cœur et le problème fondamental de nos sociétés, ce n'est pas l'exploitation, pas la concorde ou la solidarité, c'est cette insécurité première qui est produite par nos sociétés politiques.

Le deuxième point je crois très important, c'est ce que Foucault dit quand il dit que les concepts de répression, de rejet, d'exclusion, etc. ne sont pas adéquats et ne sont pas de bons concepts. Il y a au moins deux raisons pour lesquelles Foucault dit ça. La première raison est celle qu'il a énoncé dans ce texte : c'est parce que fondamentalement la prison, et plus généralement, l'ensemble des lieux d'enfermement disciplinaire ne sont pas des lieux de répression et ne l'ont jamais été, en tous cas, dans la conscience et dans le discours de ceux qui les ont fondés.

La prison commence à exister, elle est pensée, contre la répression du départ. L'enjeu de la prison est important : quand Foucault parle de "douceurs insidieuses, méchancetés peu avouables, petites ruses, procédés calculés", l'enjeu de la prison est de remplacer, de venir à la place d'un système de supplices et de tortures qui commence à être jugé, à la fin de l'âge classique comme parfaitement inhumain et digne du Moyen-âge. Si la répression est un mauvais concept pour penser la prison, soit pour la légitimer comme un mal nécessaire, soit au contraire

pour la critiquer radicalement, c'est un mauvais concept dans les deux cas. De ce point de vue-là, excuse-moi Florent, mais dans ton discours d'introduction, on croirait entendre au mot près les réformateurs du XVIIIème. Ce n'est pas une critique, car c'est ce même discours qui va se reproduire pendant deux siècles : tout l'enjeu de la prison est de parvenir à ne plus punir, à ne plus réprimer, mais à rééduquer, à relever l'individu et à le réintégrer dans la société. Il n'y a pas une position gauche-droite, mais c'est l'ensemble des réformateurs de la prison, qui sont les fondateurs de la pensée de la prison, qui pense la prison comme un système alternatif aux supplices et aux tortures du Moyen-âge.

La seconde raison, qui n'est pas absolument dans le texte mais que Foucault décrit en profondeur avec l'une des autres thèses massives de *Surveiller et punir*, c'est que la prison est née fondamentalement d'une critique de la marginalisation. La prison, qui est le corollaire à la première, n'est pas là pour marginaliser, écarter, séparer les individus, les sortir de la société. Quand on entend le discours actuel, quand on voit ce consensus qui peut choquer entre la gauche et la droite, on s'aperçoit que c'est parce que ce consensus existe au départ au niveau des structures punitives elles-mêmes. Personne, absolument personne n'a jamais pensé la prison comme un système d'exclusion ou de marginalisation des criminels ou des petits délinquants. Il s'agit au contraire de penser la prison comme un système tel que la prison va tenir la place centrale des institutions disciplinaires que constituent nos sociétés modernes. Et je crois, quoi qu'on puisse en dire ou lire par ailleurs, que ce modèle n'a pas été dépassé. Il n'y a pas de sociétés de contrôle ou quelque chose qui serait venu prendre le relais des sociétés disciplinaires, puisque les sociétés de contrôle, entièrement décrites dans l'analyse que fait Foucault de la discipline qui fonctionne elle-même, qui peut très bien fonctionner elle-même et du départ là-encore comme contrôle.

J'insisterai, remarque annexe, sur cette description très tocquevillienne de Foucault — les termes qu'il emploie sont exactement proches de la description que fait Tocqueville du despotisme démocratique dans la démocratie américaine quand il parle de "douceurs insidieuses, de méchancetés peu avouables, de petites ruses, de procédés calculés, etc. Juste une remarque, je tombe peut-être complètement à côté, mais je crois qu'on a réagi, au regard des chiffres, quand on voit ce que disent les sociologues et les politologues du vote Le Pen, à savoir qu'il y a un vote Le Pen beaucoup plus important, et ce de plus en plus, dans les petits villages qui ne connaissent pas l'insécurité que connaît la proche banlieue. Là-dessus, les études du CEDIPOL sont assez étonnantes : le vote Le Pen est beaucoup plus fort en grande banlieue alors que l'insécurité est beaucoup plus faible que sur Paris par exemple, et les votes Le Pen explosent dans ces régions-là. Il n'y a pas à s'étonner au regard de cette analyse foucauldienne de l'insécurité comme système des petits procédés et pas du tout comme système de la grande violence. Parler d'insécurité, parler de prison, c'est justement cesser de parler des grandes violences spectaculaires, c'est cesser d'être dans une réalité du spectaculaire mais au contraire dans les petites visibilités.

Troisième point, tout aussi important, je crois, dans ce que dit Foucault, c'est qu'il n'y a pas de bon discours. Les éléments ne sont jamais qu'intégrés comme éléments — c'est la fin du texte — comme éléments d'une stratégie plus globale, et que donc il n'y aura pas de position de surplomb du philosophe ou de qui que ce soit entre nous sur le plan des prisons. Il n'y a pas de bon discours, de discours vrai ou de discours définitif sur les prisons, les mécanismes punitifs en général, pour la simple raison, justement, que ces discours font partie de la stratégie d'ensemble qui met en place ces mécanismes punitifs. Qu'est-ce que ça veut dire plus précisément ?

Premièrement c'est, là encore, du départ que la prison se pense comme dysfonction. Foucault est très remarquable quand il décrit tous les textes des premiers réformateurs de la prison. Depuis que la prison existe, depuis les premières prisons, d'Haarlem aux Pays-Bas, de Rennes, etc., enfin toutes celles qu'analyse Foucault, depuis toutes ces premières prisons, tous les réformateurs, tous les directeurs de prisons n'ont qu'un discours : ça ne marche pas. Ce n'est pas l'idée qu'il y aurait une prison idéale émanant d'une prison qui serait encore barbare

et qu'on critiquerait, mais fondamentalement, dans la critique, dans la recherche de ce qu'est une bonne prison, personne ne l'a jamais trouvée. Et de ce point de vue-là, la prison est un cadre relativement très intéressant, je crois politiquement, et au delà de ça. Foucault aussi y voyait la forme centrale des problèmes politiques. Sur la question des prisons, il n'y a que des réformateurs. Il n'y a pas un camp qui se dessine. Je ne crois pas qu'on puisse parler de « trahison » de la gauche comme cela a été dit ou ressenti, même si sur certains points, il pourrait y avoir des raisons, même si le discours, de toute façon, n'est pas très intéressant, de « trahison » de gauche qui rentre dans un délire sécuritaire, qui reprend de l'épénalisation des esprits, etc. Fondamentalement, il n'y a jamais eu que des réformateurs, à droite comme à gauche, et les prisons restent plutôt à gauche, pour dire : « ça ne marche pas, il faut faire mieux ». De ce point de vue-là, il ne faut pas s'attendre à — je crois que la pire des choses serait de s'y attendre — à trouver enfin une bonne répression, ou enfin une répression humaine.

Foucault, sur ce point – c'est le deuxième point – va plus loin. L'exigence de répression « utile », de prison « humaine », « humanisée » par rapport aux violences inouïes que subissent effectivement les prisonniers – Véronique Vasseur a écrit des textes extrêmement saisissants et douloureux sur ce point – en fait ne produit que des pléonasmes. Tout ce que montre Foucault, c'est que la prison et la pensée de la prison [sont] le fruit de l'utilitarisme. Il voit le modèle central de la prison dans le *Panopticon* de Bentham<sup>2</sup>, Bentham, l'un des grands fondateurs de la pensée utilitariste. De la même manière, la prison est entièrement inscrite dans toute une tradition humaniste : la prison, c'est humaniser nos systèmes primitifs. La prison n'est pas un système qu'on pourrait humaniser. Cela ne veut pas dire que dans le détail, dans des luttes locales, etc., il n'y a pas un intolérable à définir, je reviendrai peut-être là-dessus à la fin, mais ça veut dire simplement que dans l'ensemble, la prison ne sera jamais pleinement humaine puisqu'elle est née de ce fond d'humanisme. Notons bien ici que c'est exactement le même problème pour la police et que la police, là encore, c'est aussi, dans un certain sens, une invention à la fois de droite et de gauche, qu'il n'y a pas une pensée de droite qui serait la pensée de la police. Qu'on pense en avance à la création des CRS en 1945 et à l'importance du Parti Communiste dans la création des CRS, ou qu'on pense encore aux exigences de toute la gauche, et de la gauche socialiste au tout début du siècle, comme dans le refus que ce soit la troupe, comme encore en 1907, qui aille régler les problèmes sociaux et les problèmes du peuple et qui aille tirer sur le peuple quand il est en grève.

Quatrièmement, et ce sera le dernier point, et c'était là – je reviens sur le problème du début du texte – l'une des distinctions centrales de Foucault qui, à mon avis, demeure extrêmement pertinent. Il s'agit l'idée que la prison n'est pas la loi, que le carcéral n'est pas le judiciaire, qu'il fonctionne au contraire, non pas de manière accidentelle ou, parce qu'il n'est pas encore parfait, comme une loi imparfaite. Beaucoup plus profondément, la réglementation pénitentiaire fonctionne comme un contre-droit, fonctionne pour casser le droit. Et ce contre-droit-là dit : c'est le cœur des sociétés. De ce point de vue-là, le tribunal judiciaire est simplement, comme je le disais au début, subordonné à ce système purement réglementaire, purement normatif ou normalisateur, qui est l'opposé de la pensée de la loi. La pensée de la norme n'est pas un adoucissement ou une humanisation de la pensée de la loi, c'est véritablement tout autre chose.

Autre chose : Foucault offre des armes pour un discours qu'on entend et qui est très dominant, notamment à droite, mais pas seulement, sur le fait qu'il faut une réforme globale et complète et du système judiciaire et du système carcéral. Quand on entend notamment des gens, comme Jean-Louis Borlot, qui insistent énormément là-dessus. Il me semble que c'est la contradiction fondamentale du libéralisme conservateur, qu'il soit de droite ou de gauche : contradiction fondamentale parce que dans le fait et dans les discours, on insiste beaucoup plus sur le carcéral que sur le légaliste, et c'est pas pour rien. C'est pas pour rien parce qu'on ne

---

<sup>2</sup>Philosophe anglo-saxon du XVIIIème. Le *Panopticon* a été publié en 1787.

peut pas tenir les deux ensemble très longtemps. On sait bien – et là tout le monde le sait, la droite, et la gauche le sait autant – que la prison, les prisons ont toujours fonctionné comme des machines à produire de la délinquance, à produire, à développer, à surdévelopper la grande criminalité, etc., et que si on veut plus de prisons, si on veut plus de sanction, on aura moins le sens de la loi, puisque tout le schéma réglementaire et tout le schéma institutionnel de la prison est fait non pas du tout pour inculquer le sens de la loi, mais son contraire pour inculquer une multiplicité généralisée de légalismes.

De ce point de vue-là, et simplement pour une remarque en passant, sur ce point très précis, toute la campagne — peut-être que vous pourrez nous éclairer, Monsieur Mignard — de Lionel Jospin sur cette question m'a été totalement incompréhensible. Il y avait là-dessus un boulevard : la gauche, au moins de ce point de vue-là, pouvait incarner avec notamment le kantisme assez à fleur de peau de Jospin, même si c'est pas du tout ma tasse de thé mais enfin, pouvait incarner une position relativement forte sur la loi, dire que cette pensée de la loi peut être défendue par la gauche, puisque la droite ne peut pas défendre la loi très longtemps, parce que l'ensemble des mécanismes économiques repose sur ce modèle d'illégalisme permanent. Au lieu de faire ça, il n'en a absolument pas parlé, je ne sais pas pourquoi, et je ne sais pas non plus si ça l'aurait aidé, je ne suis pas politologue.

Simplement pour conclure et sur un dernier point, j'aimerais juste revenir sur ce terme de stratégie, parce qu'il est quand même un peu obscur. Finalement, Foucault nous dit qu'il ne faut pas raisonner, à propos des questions de répression, d'insécurité, etc., ni en termes de bonne loi [ni] en termes de bonne institution, mais qu'il faut réfléchir et raisonner en termes de « stratégie » et de « combat ». Mais alors, de quelle stratégie et de quel combat s'agit-il ?

Il me semble que là, le texte de *Surveiller et punir* est vraiment une charnière dans tout le travail de Foucault, entre d'une part *Les Mots et les Choses* et *L'archéologie du savoir*, qui annonçait la mort de l'Homme, etc., et les textes suivants, notamment autour de *L'histoire de la sexualité*, d'une critique forte – un petit peu déjà avant dans *La volonté de savoir* – de cette notion de répression. De quelle stratégie est-ce qu'il s'agit ? Il me semble que Foucault là-dedans – ça sera notamment le propre du dernier Foucault, du Foucault des droits de l'homme, du Foucault du souci de soi, du Foucault de *Qu'est-ce que les Lumières ?* – c'est l'idée que Foucault rechercherait peut-être finalement à partir de *Surveiller et punir*, et dans l'expérience même des prisonniers, une sorte de nouvel humanisme, c'est-à-dire d'un humanisme qui ne se définisse plus par l'idée d'une bonne répression, par l'idée d'une loi juste, mais qui se définisse par le bas, en l'occurrence à l'époque, le combat des prisonniers, ou aujourd'hui toute la question des « petites gens », qui est soulevée tout le temps, ou cette « France d'en bas », .. Je ne sais pas très bien quoi penser – enfin si, je sais très bien quoi penser, mais ce serait trop long – de cette affaire de « France d'en bas » ...

Autour de ces questions particulières, refondre un humanisme, et refondre un humanisme non plus au niveau de la bonne loi ou de la bonne institution — c'est plutôt une pensée politique déjà très différente — mais en cherchant une troisième voie, c'est-à-dire à partir de l'intolérable que vivent les individus concrets, intolérable qui permet de définir d'une part un problème de micro-politique, mais micro-politique qui se résorbe immédiatement dans un problème de macro-politique totale. À cet égard, la formule centrale du texte que je vous ai lu me semble être quand il parle justement d'« humanité centrale », enfin en tout cas la notion de « prison centrale » et le fait que la prison, d'après lui, fera oublier la « forme centrale » de nos sociétés. Et là, ce qui s'est passé depuis un an et même depuis beaucoup plus longtemps, me semble assez grave. Sur cette question très précisément de l'insécurité, du sort dans les prisons, etc., Il faut plutôt essayer de voir combien ce thème de l'insécurité, du problème des prisons, sont liés très directement aux politiques internationales, à une position immédiatement cosmopolitique d'offrir une forme de nouvelle humanité, en tout cas d'offrir minimalement une vision de l'humanité, vision de l'humanité qui peut être définie, qui doit être définie, non pas

là encore une fois sous des formes eugénistes, ou encore sous les formes rousseauistes, c'est-à-dire à un niveau moyen, mais qui doit être défini à la fois au niveau très très local et au niveau de la politique internationale. De ce point de vue-là, dans les campagnes auxquelles on a assisté depuis trois ou quatre ans, même un peu plus longtemps, la disparition, dans le débat politique, de la politique internationale et l'importance énorme qu'elle a sur les votes et sur les lectures, même si on n'en parle pas, la manière dont a joué la vision de l'humanité par rapport aux politiques internationales, qui est extrêmement douloureuse et importante en ce moment, me semblent mille fois plus importantes que ce qui se passe actuellement en France. Ceci est absolument évincé du débat, à part peut-être chez les Verts ou chez Bayrou et n'arrive pas à prendre vie.

**Florent** : Merci. Alors d'abord est-ce que vous avez un mot à dire sur cette intervention, est-ce qu'il y a des formules que vous voulez reprendre ou commenter ? Dans la salle, s'il y a des questions, je vous en prie...

[Hésitations]

Bon alors, on tient l'exposé en l'état pour l'instant, et on va continuer. Dans l'exposé qui a été fait, il me semble qu'il y a une formule qui est intéressante, et qui pourrait nous servir pour le débat qui vient, c'est de faire la distinction entre le monde de la prison, qui serait celui de la norme, et le monde de la loi. La prison produit de la délinquance, et donc si on veut donner un sens de la loi – donc avoir en fait un humanisme qui est peut-être dépassé, mais enfin une forme d'humanisme dans la pensée de la sanction –, il faut se détourner de la prison. Alors, je pense que Mme Vasseur, vous pourriez dire un mot de ce que c'est que de vivre en prison, enfin ce que c'est la vie des détenus. Est-ce que vous avez le sentiment – enfin, je connais votre réponse d'avance – que l'on peut inculquer un sens de la loi en prison et qu'est-ce qui s'oppose à ça, de façon tout à fait concrète ?

**Véronique Vasseur** : Actuellement, la prison est organisée et institutionnelle. C'est une zone de non-droit absolu, donc je vois pas comment on pourrait redresser les gens et les remettre dans le droit chemin et dans la loi puisque la prison est une... ça n'est que combines, magouilles, grenouillages divers, qui sont pas du fait que des détenus, qui sont du fait de l'institution, donc tout est hors la loi. Même la médecine. Au départ, la médecine en prison a fait des progrès puisque en [19]94, on est passé sous tutelle du ministère de la Santé. J'étais donc rattachée à l'hôpital le plus proche. Quand je suis arrivée, je dépendais du ministère de la Justice, et tout était non-droit, c'est-à-dire que les médecins n'avaient pas de statut, les médicaments étaient parfois périmés, tout ce qui était paramédical, c'était des surveillants qui assumaient, même dans le secrétariat, donc violation permanente du secret médical, et tout était zone de non-droit. Donc pour la médecine, ça a été plus ou moins réglé par ce changement de tutelle, et tout le reste est comme ça. Donc je ne vois pas comment on peut redresser les gens alors que la loi n'est pas appliquée à l'intérieur. Je veux dire que quand vous avez un scandale et que vous alertez le procureur de la république et que vous portez plainte, bizarrement, c'est toujours classé sans suite. C'est la direction pénitentiaire qui a toujours raison. La seule avancée qu'il y a eu après le livre et après les commissions d'enquête qui ont suivi, après la commission Canivet — parce qu'il s'est passé tellement de choses en peu de temps, un petit peu trop vite sans doute —, le seul progrès, c'est la présence de l'avocat : en prison, permanence d'avocats, droit du détenu, c'est-à-dire pas pour son affaire, puisqu'il a toujours un avocat qu'on lui a commis d'office, mais la présence de l'avocat au quartier disciplinaire, quartier disciplinaire dont je pense que vous savez ce que c'est : c'est le quartier de punition, où le détenu qui a soit tapé un codétenu, [soit] insulté un surveillant — on sait qu'en prison, insulter un surveillant, c'est parfois on le titiller jusqu'à ce qu'il craque, bon, avant c'était la pénitentiaire contre le détenu. Maintenant, il y a l'avocat en débat contradictoire. Bon, c'est déjà une avancée, c'est déjà un premier droit, puisqu'au quartier disciplinaire, c'est là qu'ont lieu quand même la moitié des suicides et pas qu'à la Santé, dans toute la France.

**Baptiste :** Alors moi justement je voudrais vous intercepter sur ce problème : qu'est-ce qui, quelle est l'autorité qui permet de faire des modifications en prison. C'est-à-dire : est-ce que vous, vous pouvez avoir une voix importante pour porter des projets ou des modifications ? Parce que vous parlez de beaucoup de choses dans votre livre : est-ce que c'est vous qui, par des missives, des lettres, pouvez avoir de l'influence ?

**Véronique Vasseur :** Le médecin, il a de l'influence sur, uniquement, son domaine, sur la médecine. C'est-à-dire que quand on implante un centre de dépistage anonyme et gratuit, par exemple, c'est le médecin qui décide.

**Baptiste :** Ça veut dire que ça dépend de l'Assistance Publique, ça veut dire que vous...

**Véronique Vasseur :** Non, ça c'était avant l'Assistance Publique, mais peu importe, je veux dire qu'il a fallu une loi, quand même, pour rattacher les services médicaux des prisons... c'est pas le médecin... les gens qui bossent en prison n'ont aucun pouvoir. Alors, le médecin est devenu indépendant, il dépend d'une autre tutelle, il est totalement indépendant, mais il est dans des murs qui dépendent de l'administration pénitentiaire.

**Baptiste :** Et justement, quels sont les rapports avec la direction par exemple ?

**Véronique Vasseur :** C'est des rapports de force permanents. Sinon, de toute façon, on se fait avoir. Il y a des choses qu'un médecin ou même d'autres corps de métier, qu'on ne peut pas tolérer. On ne peut pas tolérer que, par exemple, un détenu parte, alors qu'il est dans le coma, avec des entraves aux pieds, on peut pas tolérer des choses comme ça. Donc on gueule. C'est des rapports de force permanents avec l'administration pénitentiaire.

**Baptiste :** Et justement, est-ce que vous pensez qu'il y a un moyen pour éviter ce rapport de force, pour que ça améliore...

**Véronique Vasseur :** Non, parce que c'est l'institution qui génère ça, c'est ce monde clos, sous cloche, comme ça, qui fait caisse de résonance. C'est un gros tambour où il y a le meilleur comme le pire, et où tout est rapport de force. Ça commence dans la cellule, à quatre, où il y en a un qui est le chef. Dans le bloc, il y a aussi des chefs : il y a des caïds partout. Et donc ces rapports de force, ils sont permanents, entre les surveillants, les détenus, les détenus entre eux, et puis tous les personnels qui travaillent avec l'administration, qui elle-même est extrêmement hiérarchisée. Donc tout le monde dépend de tout le monde. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il n'y a pas d'initiative possible, c'est que toute initiative est cassée dans l'œuf, que c'est une institution qui n'est pas une administration comme les autres, c'est une administration totalement à part, qui est schizophrène, qui vit en vase clos, sous cloche, et on voit bien : il y a eu un consensus global, de la droite, de la gauche, de tout le monde, puisque [lors des] commissions d'enquête, il y avait vraiment tous les partis politiques, ils étaient tous d'accord, ils ont dit : c'est une humiliation, une honte. Et puis maintenant... bon la gauche, qu'est-ce qu'elle a fait ? Il y a eu ce projet de loi pénitentiaire qui est enterré, qui ne va pas ressortir vu ce qu'il s'est passé.

Là... moi j'ai cru que c'était un gag. J'ai écouté mon portable et j'avais deux messages de journalistes qui me demandaient ce que je pensais de la nomination de Pierre Beydier pour la... donc c'est pas la condition carcérale, parce que ça c'était une bonne chose, mais pour le Parc immobilier... j'ai cru que c'était un gag, je me suis dit : ils sont dingues ; je n'avais pas écouté les infos, j'étais à l'hôpital, j'ai pas écouté. Eh ben non, c'est pas un gag, donc là, bon... là, va falloir ramer, en sachant que la prison génère l'insécurité, et que c'est bien dommage que le représentant de l'UMP ne soit pas là ce soir, je trouve ça extrêmement dommage, parce qu'il aurait pu nous expliquer comment ils vont, en recréant d'autres prisons, en mettant des centres fermés, comment ils vont améliorer la sécurité. C'est un leurre, puisque ce sont des gens qui vont... il faut savoir, dans l'opinion publique : "ils l'ont bien cherché, ils sont en prison, ils l'ont bien cherché", ben c'est pas ça ! Moi j'aime pas les stat[istiques], mais je vais quand même vous dire que moins d'un an en prison, une peine de moins d'un an, c'est 83,6% de la population pénale... ça veut dire que les grosses peines, les gens qui ont fait des crimes,

des choses très graves, sont minoritaires, et qu'on a toute une population pénale qui est une population d'exclusion, qui est une population de marginaux. Moi j'ai passé huit ans et demi à la Santé, et j'en ai vu 4000 par an, ça fait pas mal, j'ai pas vu beaucoup de gros bonnets.

**Question :** C'est une maison d'arrêt.

**Véronique Vasseur :** Oui, c'est une maison d'arrêt. Oui, c'est une maison d'arrêt. Mais 83, 6% ont pris moins d'un an, d'accord? Donc dans la maison d'arrêt, vous avez les petites peines, et la préventive, donc vous avez... il y a quelques grosses peines.

**Baptiste :** Je veux juste dire que c'est normal qu'on y rencontre moins de gros bonnets, parce que c'est une maison d'arrêt.

**Véronique Vasseur :** On est d'accord. C'est pas le sujet. C'est que les pourcentages, ils parlent tout seuls. C'est que dans la population pénale, il y a peu de lourdes peines. Il y a beaucoup de gens qui sont là... déjà à la Santé, il y a 37% de sans papiers! Donc ça déborde de bien loin le cadre de la prison. La prison, c'est pas un truc à part qui n'appartient pas à la société, ça fait partie de la société, donc c'est pas quelque chose, comme ça, entre parenthèses.

**Question :** Apparemment, vous trouvez que c'est une bonne chose que la médecine soit passée sous la tutelle d'un autre ministère que celui de la justice, en l'occurrence le ministère de la Santé : est-ce que vous pensez que ce serait bien aussi que les services sociaux, les services médicaux en prison, les services pénitentiaires, passent sous tutelle d'un autre ministère? Est-ce que ça fait partie des propositions de la gauche, ou est-ce que la gauche envisage...?

**Véronique Vasseur :** Je pense que ce serait bien, parce qu'ils sont liés à la pénitentiaire, donc il peuvent pas... et puis ils ne sont vraiment pas nombreux, parce qu'il y a un éducateur pour cent détenus. Alors qu'il y a un surveillant pour 38 détenus. Donc c'est pas la réinsertion qui prime, c'est évident.

(...)

**Véronique Vasseur :** Les tranquillisants représentent la moitié des traitements à la Santé. Ce qu'il faut voir, c'est que la prison représente un lieu d'angoisse absolu. La France est le deuxième pays derrière la Belgique. On a tous les jours, tous les deux jours, des tentatives de suicide, des automutilations permanentes. Il y a une telle détresse qu'il y a beaucoup de gens qui arrivent en prison et dont la place n'est pas en prison mais dans des unités de soin. Il y a ceux qui vont compenser à l'extérieur parce qu'il y a la vie, et qui deviennent malades parce qu'ils ne voient plus leur famille, et que parfois la promiscuité engendre de gros dégâts. On a donc une population très demandeuse [de tranquillisants]. La réponse des psychiatres, c'est de les shooter, et ça ça fait partie de la prison : c'est tout ce qui abrutit, la télé, les tranquillisants, le shit. On en saisit régulièrement, mais on passe dessus, pour avoir la paix.

[Intervenant inaudible]

**Véronique Vasseur :** (...) Mais bien sûr. La prison n'est pas un lieu à part. C'est la représentation exacte de la société, mais en concentré, c'est la même chose. Il y a le même système de balance que dans la police. Dire qu'un détenu va servir de balance à l'administration, c'est un truc institutionnel, personne ne s'en cache, un détenu va servir de balance à l'administration pénitentiaire, il va avoir des remises de peine, tout cela est extrêmement officiel. Il va balancer, les trafics, etc., c'est organisé comme ça.

**Mignard :** Je vais intervenir en « libéral conservateur de gauche », pour faire une première remarque. Je ne vais pas parler du bilan, c'est vrai qu'on avait un projet de loi pénitentiaire, qui a manqué de souffle, mais ce n'est pas la peine de se réfugier derrière les agenda des assemblées pour indiquer qu'entre le moment où il a été conçu et la période électorale, le souffle premier était déjà retombé. La loi sur la présomption d'innocence a été une grande loi aux conséquences directes sur le statut des personnes et sur les prisons puisqu'on a pu réduire de 7000 personnes le nombre des détenus. Une loi qui va dans le sens du progrès du droit des personnes réduit par voie de conséquence le nombre des détenus. Je pense que le nombre des détenus va ré-augmenter. Ce qui est intéressant, c'est que lorsque la société progresse dans sa qualité de droit, dans son

octroi de droit, il y a moins de personnes en détention. Je veux dire que autant la prison est passionnante de l'extérieur pour refléter l'état de la société, autant il n'y a pas un monde de la prison et un monde tout court, et pour moi, qui ai lu sans doute avec plus de difficulté que vous *Surveiller et punir*, lorsque Foucault termine par le « grondement de la bataille », je n'ai pas vu le grondement de la bataille des mutineries, mais le grondement de la bataille sociale, dont la prison est l'un des archétypes.

Je voudrais vous faire part de quelques observations. La prison va mal lorsque la société va mal, en ce sens que l'esprit réformateur n'a plus d'audace, lorsque la société elle-même n'a plus d'audace. Lorsqu'il y a reflux des idées politiques dans la société, dépolitisation de la société, il a retour de la prison dans ses stigmates. Quand la prison va-t-elle mieux ? Elle va mieux lorsque de jeunes hommes, quelquefois de jeunes femmes, la quittent en 1945, venant de milieux sociaux non exposés historiquement à la prison, après l'avoir connu durant la Résistance et c'est là que sous la pression à la fois de courants humanistes, d'émancipation sociale, et marxistes, ceux qui sont dans la tradition radicale voire hugolienne, chrétiens aussi, mettent en oeuvre un programme de réforme de fond et modifient d'ailleurs la politique pénitentiaire et la politique criminelle. Les travaux de la commission Armor (?) tentent de rebâtir les prisons cette fois-ci sur un modèle réformateur, pas pour punir, mais pour permettre d'en sortir. Et parallèlement, les lois pénales concernant la jeunesse changent, on ne juge que des faits, on ne juge plus des personnes. On va voir juger des individus, sous l'influence de courants criminologiques libéraux comme ceux de la défense sociale ou de la défense sociale nouvelle de Marc Ancel.

Deuxième grand moment important, la guerre d'Algérie. Beaucoup de militants algériens sont mis en prison, et je constate que lorsque se constitue le groupe d'information sur les prisons avec Sartre, Domenach, et Paul Naquet, il y a un grand nombre — un grand nombre, n'exagérons pas — il y a quinze à vingt avocats qui ont été avocats d'algériens lorsqu'ils étaient détenus dans les prisons. À la libération, les militants politiques entrent dans les prisons et en sortent. Durant la guerre d'Algérie, les militants politiques fréquentent à nouveau les prisons. La question de la prison va se retrouver posée à partir de mai 1968 où il y a de nouveau des détenus politiques. Il faut attendre 1971 pour que les politiques obtiennent un statut spécial de détentions à la suite de manifestations extrêmement violentes, et le ministre Pleven reconnaît un statut spécial de détention qui va avoir pour effet d'ailleurs de séparer les politiques des autres. Sans doute tant mieux pour les autres qui obtiennent ainsi une victoire politique, faisant reconnaître au pouvoir politique d'alors qu'il a des détenus, mais en même temps il sépare. Et pour autant, les liens qui se sont tissés dans les prisons entre les politiques et les « droits communs », comme on les appelait, ont été directement au contact de ce qu'a été la constitution du groupe d'information sur les prisons.

Le mouvement est assez fort pour qu'on ait une dernière date qui me semble très importante dans l'histoire pénitentiaire moderne, et qu'on oublie un peu, c'est 1974, mouvement général de mutinerie dans les prisons. Le ministre de l'Intérieur et le président Giscard d'Estaing font usage de la force, par un pouvoir qui se dit libéral : n'oublions pas que quelques semaines avant, Giscard d'Estaing avait serré les mains d'un détenu dans les prisons. Néanmoins, la police tire, je crois que 7 personnes trouvent la mort et pendant 15 à 20 jours les avocats ne peuvent pas voir leurs clients. Cette fois-ci, les prisons sont des lieux complètement fermés. Chose intéressante, les conseils d'ordre d'avocats ne protestent pas, il faut une pétition d'un certain nombre d'avocats humanistes ou engagés qui d'ailleurs dans une phrase indiquent « *le silence de nos ordres ne nous inspire que honte et tristesse* », pour que l'ordre des avocats de Paris décide de se manifester, en poursuivant d'ailleurs l'un des signataires de la pétition ! Il faut bien voir qu'il n'y a pas de sympathie des institutions pour la prisons puisque comme je crois vous le montrer bien, c'est un monde qui n'a aucune justification. On y met tout le monde, vont s'y retrouver des gens très dangereux et des gens absolument pas dangereux, des forts et des faibles, des malades, des gens en grande détresse. La prison, on l'oublie dans les périodes de dépolitisation,

et on s'en souvient dans les périodes de politisation. C'est pourquoi la prison est véritablement au cœur de la conscience politique. Comme vous le remarquez, on va vraisemblablement reculé sur les questions de prison comme on va reculer sur les cités, c'est-à-dire sur ce qu'on appelle des zones, des espaces, des cages d'escalier : si ça va mal dans les prisons, c'est que ça va déjà mal ailleurs. Les prisons sont la séquence stressée d'un monde en grande souffrance. Si on ne pose pas ce diagnostic on n'y comprend pas grand chose et on risque d'avoir un jugement qui s'enfermera dans les murs de la prison pour en faire un monde particulier ; oui, c'est un monde particulier au sens où il est l'excroissance signifiante et abominable du monde tout court.

**Véronique Vasseur** : ça dépasse de très loin le problème des prisons. On a plus des personnes, mais des détenus. Le problème est que dans les prisons il y a des gens qui n'ont rien à y faire et si on s'attelait à ça on aurait sûrement assez de place en rénovant les cellules ; on n'est pas obligé d'en construire d'autres.

**Zaoui** : À la fois je suis tout à fait d'accord avec vous par rapport au mouvement de l'ensemble de la société, par rapport à ces formes d'interrogations, mais en même temps elles sont au cœur du débat. Vous dites que les prisons vont mal quand la société va mal, mais je crois qu'elles vont toujours mal même dans leurs formes les plus humaines. Dans les périodes où cela est dit, on peut avoir quelqu'un comme Peyrefitte qui revient sur les centres de détention. On peut avoir des consensus sur les centres de détention comme des machines à produire des grands délinquants.

[Question inaudible sur les différences de traitement entre les détenus]

**Véronique Vasseur** : Il y a eu une plainte de SOS racisme qui n'était pas content de cela. C'est vrai qu'à la Santé il y a des ghettos, il y a 82 nationalités, des gens qui ne parlent pas un mot de français, donc on est obligé, ce n'est pas inhumain, ce sont des gens qui ne parlent pas français, on ne va pas mettre un chinois qui parle mandarin avec un malien, etc. etc. On les regroupe, parce qu'ils mangent la même chose, ils ont la religion. C'est vrai que les politiques sont regroupés dans une aile où ils sont très privilégiés. Ils ont un surveillant pour 7-8. Ils ont une salle de jeux, un auxiliaire qui fait leur ménage, des cellules qui sont dotées de cloisons pour être séparés. C'est le bloc qui a été refait en premier, le bloc des algériens et des africains est toujours dégueu... Bien sûr, les politiques parlent, quand José Bové va en prison, s'il ressort en disant que c'est immonde on va l'écouter, si c'est le malien du coin, tout le monde s'en fiche. Ce sont des gens qui parlent donc il vaut mieux qu'ils soient bien traités, c'est tout. C'est une administration totalement opaque.

**Mignard** : L'idée la plus communément partagée était « commençons donc par réduire le nombre de détenus en modifiant les textes, en accordant plus de droit pendant les gardes à vue, en réduisant les mandats de dépôt, ça peut marcher ». Quant à dire que c'est une question qui préoccuperait particulièrement les membres du PS, certainement non, même si on trouve une sorte de mauvaise conscience, sans doute plus productive aux marges pour modifier les choses mais quant à avoir une vision de la prison comme maillon d'une société en grande difficulté, ce n'est certainement pas pour maintenant, dans le contexte d'aujourd'hui. Néanmoins la défaite peut avoir un avantage : ces périodes sont toujours des possibilités importantes pour la société pour des gens comme vous qui écrivez, pour des intellectuels, des cliniciens de la pensée ou pour des mouvements tout court de se rapprocher des grands partis. Dans l'opposition il y a une prédisposition à l'écoute, une porosité que l'on ne retrouve pas lorsqu'on est au pouvoir. Donc on a 5 années dont il faut vraiment profiter, durant lesquelles les accus vont se recharger, si je peux me permettre, où il faut y aller. Après ça dure... six mois ! Très honnêtement, c'est en termes presque physiques cette affaire là.

J'étais minoritaire, et j'étais contre ce truc, mais je vais assumer la responsabilité de tout le monde, il ne faut pas exagérer. Je pense pas qu'on ait une réflexion anthropologique faible, mais une réflexion politique faible. Je crois que la social démocratie est appelée à gérer des économies durement travaillées par la rareté des budgets publics. Il est évident que la question de la prison

est dans un véritable continuum — la question des gens en situation de précarité, la question des gens à grand retard culturel, etc.— ce qui demande des investissements publics notoires, ce qui ne se conçoit pas uniquement en termes d'investissement d'État mais de mobilisation de fonds, cela coûte cher. Lorsque l'argent devient plus cher, la compétitivité d'un pays se juge en fonction de la réduction de ses taxes, et du moindre coût du travail et des prestations sociales. Ces questions ont été pudiquement tues, mais c'est un problème auquel toutes les grandes social-démocraties sont appelées à répondre. Certaines sont allées plus loin encore dans la réflexion.

Prenez par exemple les thèses de A. Giddens, qui travaille sur la question de la responsabilité, qui est une question importante : les individus sont-ils responsables ? Sommes-nous libres de nos actes et si nous le sommes, devons-nous en répondre face à l'arsenal des peines et des privations de liberté que représentent les juridictions répressives et les centres pénitentiaires. Il est vrai qu'il y a dans les thèses de Giddens l'idée que la responsabilité de chacun doit être reconnue et que chacun doit en répondre. La gauche faisait de la condition sociale un élément constitutif de l'action des humains. Je suis navré mais cette thèse est une thèse aujourd'hui très malmenée. La théorie du risque et de la responsabilité est très malmenée. Prenons par exemple François Ewald qui est une disciple de Foucault, présente ses thèses avec beaucoup de soin : ce qui fonde la qualité d'un humain est le statut debout et sa capacité à assumer le risque. Chacun est responsable et doit rendre compte de ses actes. Les déterminismes sociaux pèsent peu dans ce bric à brac, et cela à son importance comme le montre la politique pénale telle qu'elle s'est constituée en Grande Bretagne à la suite de M. Thatcher, mais bien mieux théorisée avec le *New Labour*. Elle avait déjà été mise en œuvre aux USA, et il faut savoir que de 1972 à 2000 le nombre des détenus est passé de 200 000 à 1 400 000 Rien qu'à New-York par exemple on est moins embêté par les *homeless* parce qu'on en a beaucoup dans des centres de détention particuliers. Nous vivons aussi dans une période où, tant aux USA qu'en Grande-Bretagne, pays pourtant fondateur de l'*Habeas Corpus*, des centaines de personnes sont détenues sans jugement. Il faut bien apprécier l'ampleur considérable de la crise sociale, de l'augmentation qu'elle crée et du profond travail de minage, qui amène à reconsidérer ce que je pouvais considérer lorsque j'ai commencé mon métier comme étant un acquis, à savoir que les prisons devaient être un lieu d'exception qu'on devait vivre de manière souffrante comme étant un moment obligé mais insupportable pour la société. Ce qu'on nous apprenait, comme jeunes avocats, à détester — pour en vivre d'ailleurs pour un certain nombre d'entre nous — est aujourd'hui présenté comme une évidence, comme une fatalité sociale qu'il ne convient pas de châtier autrement. Je crois que le travail théorique et politique est essentiel pour changer le monde, avec cette thèse développée je crois par Straw : « dur avec le crime, dur avec les causes du crime » . Cette thèse était d'arrêter de voir le crime comme un ensemble de déterminismes sociaux. Il faut que la société se rebelle contre le moindre acte porteur d'un somme de désordres et d'une chaîne de troubles qu'il faut étouffer dans l'œuf.

**Véronique Vasseur :** Ce n'est pas un sujet populaire du tout, ce n'est pas un sujet porteur... C'est pas un sujet populaire du tout, c'est pas un sujet porteur en période d'élections, c'est un sujet qui fâche et on n'en parle pas... La gauche a été portée par tout [ce battage], avec les médias, les commissions d'enquête, etc., et la loi pénitentiaire n'a pas vu le jour, pourquoi ? On a attendu que la législature passe. Mais, (...)porté la chancellerie, c'est parce qu'ils ont dû ramer auprès de l'administration pénitentiaire, on a ramé tellement que finalement, c'est pas [populaire]. I faut voir quand même que l'administration pénitentiaire vit au rythme des syndicats de surveillants. Tout ça, c'est un manque de courage permanent, et même ceux qui étaient dans la commission et qui était des ardents défenseurs pour réformer la prison et tout ça, quand ça a été les élections, pipo, terminé, plus personne ! Personne, parce que c'est pas un truc qui est fort, qui ramène des suffrages, donc faut bien éviter d'en parler !

**Mignard :** Avec peut-être, pardonnez-moi... un malentendu ! C'est que je crois qu'il y a eu

une offensive contre la justice qui est passée par une offensive contre les prisons. Je pense qu'il y a à peu près deux ans, un certain nombre de médias ont décidé, seuls ou pas seuls, [de mener un combat], il fallait en terminer, ou en tout cas réduire, l'autonomie des juges, non pas tant d'ailleurs en ce qu'elle s'adressât aux populations socialement en difficulté ou « dangereuses » entre guillemets, mais qu'il fallait en terminer avec, grosso modo, les politiques et les velléités en présence. [Sur la question des prisons, vous avez été très active et très vive], mais en même temps d'une habileté que je salue publiquement, c'est-à-dire que vous avez, comme un certain nombre d'autres personnes, fait semblant de croire que le mouvement qui était parfaitement acti[vé] et qui revenait à stigmatiser la prison, car nombre d'élites politiques, économiques, considéraient que la plaisanterie avait assez duré, que la comédie avait assez duré, nous avaient pris au mot, et ont été pendant un certain temps amenés à faire convoi ensemble. N'oubliez pas que la loi sur la présomption d'innocence est une loi qui, à l'origine, est présentée par la chancellerie beaucoup plus étroite, et les parlementaires en rajoutent, de gauche et de droite... Ils en rajoutent, ils en rajoutent, chose intéressante d'ailleurs, sans même penser qu'on aura les moyens matériels pour suivre effectivement les nouvelles dispositions de la loi, les vidéos lors d'interrogatoires des mineurs... tout cela est très bien, mais il y a eu un luxe de précautions qui entourait soudain les personnes mises en garde à vue, qui était tout à fait stupéfiant, y compris de gens qui pourtant, dans le passé avaient eu des positions très [différentes sur] politique pénale. Mais il y a eu la loi sur la présomption d'innocence, dont il faut savoir qu'elle a essentiellement intéressé l'information judiciaire, et d'ailleurs les dossiers transmis au juge d'instruction ont une particularité, celle de ne connaître à la fois que de la grande criminalité, donc des gens qui vont dans tous les cas en prison, et puis de la délinquance dite astucieuse, ou économique et financière, et c'est là où il y a le débat, et il est vrai que des droits renforcés à ce niveau réduisent les risques d'envoi en détention des élites. Il y a eu un moment de malentendu dont vous et d'autres, comme nous, avons profité : je crois que ce malentendu est maintenant clos, et je crois que ceux qui se faisaient des illusions sur la possibilité de se maintenir plus longtemps vont ce rencontrer que cette alliance est [morte. Il faut se garder de] toute illusion : les prisons, maintenant, vont redevenir ce qu'elles doivent être, c'est-à-dire des lieux où on enferme les personnes d'un niveau de dangerosité différent des classes pauvres, je dis volontairement des classes pauvres.

[Intervention inaudible]

**Mignard :** Ce qui est intéressant, c'est que, je crois que [changer] les habitudes et le droit prend du temps. Des problèmes d'ordre pratiques se posent ... Changer l'ordre juridique aussi, ça prend du temps. Il faut se garder d'être pratique, d'autant plus que ceux qui vous disent qu'il faut être pratique sont réputés sincères, incapables d'être néfastes : c'est pour ça qu'il n'y a rien de pire que des libéraux ou des démocrates lorsqu'ils se mettent à penser que pour être pratique, on peut toucher à un ordre juridique, même ancien. Ce n'est pas parce qu'ils le disent avec des bon sentiments, avec une sincérité qui peut être réelle, et parce que, effectivement, le public pensait que des gens qui voudraient l'entendre bien quand ils touchent à un ordre juridique pourtant établi [ne le font pas] pas pour vous causer du mal ou en tout cas ça n'aura pas d'effets néfastes. Il faut faire très attention par ailleurs, parce que cette sincérité est très perturbante pour les droits de l'homme. On arrive à des choses très particulières : je vois que la Cour Européenne des Droits de l'homme a rendu un arrêt qui n'est pas inintéressant, arrêt qui notamment interdit la confiscation du permis (...)

Il faut voir aussi qu'un ordre juridique qui se sophistique sur les questions d'ordre domestique, de consommation quotidienne et de confort, (...) peu à peu aveugle des béances qui sont justifiées par un ordre pratique, la nécessité de défendre l'ordre public face à des attaques terroristes, ou l'insécurité, les banlieues, etc. N'oublions pas non plus le vieillissement démographique qui était très important dans les classes pauvres. (...) L'opinion qu'elle se forme dans l'esprit des gens, telle qu'elle est reprise par les médias avec délectation quelquefois et violation de

la déontologie de l'ordre, juridiquement, c'est une opinion qui se forme chez des gens âgés et ayant un patrimoine, pas forcément important, et qui se sentent agressés, y compris d'ailleurs dans des lieux où il n'y a aucune raison qu'ils se sentent agressés. C'est un phénomène qu'on a constaté, donc : des vieillissements qui forment l'opinion dans les sociétés démocratiques occidentales. Je crois que ces phénomènes sont extrêmement importants et risquent de prendre de très mauvaises tournures, une prise de conscience (...) politique, c'est-à-dire une prise de conscience de l'intérêt général et une vision non plus à court terme, mais à moyen et à long terme, de l'évolution de nos cités.

**Véronique Vasseur :** Mais les médias ne sont plus aussi indépendants qu'on ne le croit. Les médias nous ont matraqués, ça fait des mois qu'on est matraqués : les journaux télévisés ne parlent que des chiens écrasés et des faits divers, qui d'habitude font des petits potins pour les petites bonnes du coin, et là, c'est comme le grand événement ! Faut arrêter... Donc ils ont bien préparé, comme ça, les gens, même dans les campagnes, partout, à voir partout de la délinquance : tous les jours, on vous présente au journal télévisé des choses comme étant le fait gravissime, et donc les gens pensent que dès qu'ils vont sortir, ils vont se faire agresser, donc quand on leur parle de centre de détention [ils applaudissent, ça] marche comme ça... L'opinion prend tout, elle n'a pas beaucoup de réflexion, elle est très dominée par l'émotion, et après on passe d'une émotion à l'autre, et si on vous matraque pendant des mois en vous disant que vous allez vous faire estourbir en sortant de chez vous, vous vous enfermez ... Il y a un manque de courage politique, une volonté de séduire les électeurs, et je ne comprends pas : il n'y a là aussi aucune réflexion... Ils n'ont qu'à aller voir dans les autres pays ce qui se passe : en Espagne, ils ont complètement (...) à la défense (...) et il y a moins de délinquance (...) Pourquoi ne pas aller voir ailleurs ce qui se passe, quand c'est mieux ? Mais qu'ils arrêtent de prendre toujours exemple sur les États-Unis ! Je ne sais pas si vous avez regardé, il y avait une émission sur un centre pour les gosses aux États-Unis : mais c'est hallucinant ! On les mettait dans l'eau glacée pendant une demi-heure pour voir s'ils protestaient, et après on leur faisait faire des trucs innommables ! S'ils sont capables de trucs horribles, et ils sont capables aussi, pour la réinsertion, d'avoir un vrai courage. Nous, on n'est capables de rien, on est juste mauvais, quoi, minables et pas courageux, c'est un manque de courage flagrant.

**Baptiste :** J'aimerais débattre de ce dont vous parliez à la fin ; sur le plan politique, ce n'est pas porteur de sortir du modèle de la prison... Aujourd'hui, on est libres d'en sortir. J'aimerais qu'on parle des modes alternatifs de punissement. J'ai lu sous la plume de Tournier, dans un article qui s'appelle *Prisons immuables*, qu'on pourrait avoir un recours plus important au placement à l'extérieur, à la semi-liberté, à la liberté conditionnelle... J'aimerais avoir vos avis sur la question, savoir si d'une part, cela permet d'éviter une partie des dérives qui se produiraient dans l'univers carcéral, et d'autre part si ça pourrait avoir un sens dans la perspective de réinsertion sociale des détenus. Ça serait...

**Véronique Vasseur :** Il y a deux...

**Baptiste :** ... un gain par rapport au modèle actuel.

**Véronique Vasseur :** ...deux choses différentes : les aménagements de peines, et l'alternative à la prison. Les libertés conditionnelles ont chuté de 50% en vingt ans, les permissions de sortie sont très rarement données et on sait que moins la peine est aménagée et plus la détenu va à la fin de sa peine, et plus il risque de récidiver. Il vraiment intéressant d'aménager la peine, que la personne puisse sortir, voir ce que ça donne, et puis sortir en conditionnelle avant la fin de sa peine. C'est une chose. La deuxième, c'est qu'il y a plein d'alternatives à la prison qui existent déjà, ce n'est pas la peine d'en créer d'autres : la semi-liberté, le travail d'intérêt général existent déjà, mais ce n'est pas utilisé, parce que cela demande trop de travail au juge, en gros, ils ont plein de travail et plein de dossiers, et alors, ça va plus vite d'envoyer en prison.

**Baptiste :** (incompréhensible)

**Mignard :** C'est qu'on pourrait...

**Véronique Vasseur** : Tout est mieux que la prison.

**Mignard** : Oui, tout est mieux que la prison. Et je crois aussi que ce qui est choquant, à travers la politique pénitentiaire, c'est que nous sommes toujours pour la critique radicale (...) et on améliore, ou on laisse naturellement la prison redevenir ce qu'elle est. Au moins, il est exact que dans des situations d'échéances électorales comme cette année, on n'incite pas la société extérieure, non seulement à se préoccuper de la question pénitentiaire mais notamment à accueillir... La question, effectivement, de la prise en charge des détenus qui sortent de prison se pose dans des termes qui sont inconcevables : je voyais un chiffre inconcevable, immense : on estime à 96000 le nombre de jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme ou qualification. On voit alors effectivement que dans ces 13% le nombre de ceux qui sont en détention est considérable. Je pense qu'il faut dire, par exemple, aux gens qui ont des entreprises, des sociétés, qui sont dans des associations : je pense qu'on n'en sortira pas si on ne prend pas les gens les uns après les autres et si on ne dit pas : Untel, vous irez travailler dans cette association : travailler, hein, travailler avec un contrat de travail et payé. Untel, vous serez accueilli dans cette entreprise, etc., et si on n'oblige pas les gens à prendre le risque, le vrai, ce coup-ci, d'accepter des gens, de travailler avec eux, on n'y arrivera pas.

Moi, j'ai dans ma mémoire une anecdote intéressante : je défends devant la cour d'assises de Douai, il y a fort longtemps de ça : un groupe de gens attaque une banque, il y en a un qui tire, je crois, un policier est blessé, la cour d'assises de Douai est réputée sévère, vraiment pas facile et le tribunal apparemment est plutôt répressif : il y a là sept, huit personnes, j'en défends un qui doit avoir 21, 22 ans, il était dans la banque, non armé. L'avocat général se trouve être un ancien juge d'instruction à la cour de sûreté de l'État ; moi j'ai défendu un certain nombre de gens dans la cour de sûreté de l'État. C'est après 81, celle-ci avait été dissoute, mais vous savez ce que c'est : c'est un peu les anciens combattants, quand ils se retrouvent, ils pensent que c'était pas comme ceux qui étaient les gens de l'arrière. Donc bizarrement, cet avocat général était quelqu'un qui avait été juge d'instruction et quelqu'un avec qui j'avais eu beaucoup maille à partir, beaucoup d'incidents et beaucoup d'affrontements ; il y a eu une espèce de sympathie, la guerre est finie, et d'ailleurs cette sympathie qu'il me porte est tellement excessive qu'il prend des réquisitions contre le garçon que je défends, je ne rentre pas dans le détail, qui sont généreuses, mais tellement généreuses qu'elles sont dangereuses. En toute bonne foi une peine dix ans, comparé à une réclusion criminelle ça va vous sembler très généreux, on va dire ce type, (...) c'est un vrai cynique ; mais enfin, c'est vrai que dans l'ordre des peines, ça n'a pas de sens d'avoir demandé dix ans alors qu'il demandait quinze ans contre quelqu'un qui ne faisait que le guet, par exemple. Alors évidemment, la cour d'assises de Douai se trouve dans une situation difficile pour plaider, parce qu'au lieu d'attaquer le réquisitoire de l'avocat général, je me retrouve dans la situation de devoir le défendre. Ce n'est pas très commode, ce qui fait que je suis obligé de faire semblant de me fâcher contre ce réquisitoire en suppliant silencieusement les jurés de le suivre... Cet exercice vaut ce qu'il vaut, il a été tellement convaincu que la cour d'assises de Douai, dont je pense qu'elle est génétiquement programmée pour être répressive, a rétabli les choses et a prononcé une peine de quinze ans de réclusion criminelle. Après ça, c'est assez compliqué, je suis revenu en voiture de Douai à Paris ;. Je vous assure que lorsque l'avocat général réclame dix ans de réclusion criminelle contre votre client et qu'après votre plaidoirie, il en reçoit quinze, [rires] on n'est pas absolument convaincu, on s'interroge. Puis je reçois, deux jours après, une lettre de trois lignes, du garçon qui me dit : "tu as été formidable, ta plaidoirie a été merveilleuse, et comme il parlait un peu comme un garçon de banlieue : merci encore, je t'en serre cinq (il voulait me serrer la main). Je trouve ça assez exceptionnel et je dis : comment, quelqu'un que je viens de défendre, qui pourrait m'en vouloir, qui pourrait me maudire, dix ans, quinze ans, il a 22 ans ! Son premier geste est un geste que je trouve d'une rare élégance ! Quand même, dans la situation dans laquelle il est, m'adresser un mot pour surtout que je ne me sente pas coupable, alors que la vie est ce qu'elle est, sept, huit, dix jours après, je ne dis pas

qu'on oublie mais on pense à tellement d'autres choses qu'on a fortement tendance à oublier...

Tout le geste est très important, et je lui fais un mot pour lui dire que lorsque le moment sera venu, son ancien avocat pourrait donc nous l'adresser et on l'embaucherait dans notre groupe. C'est assez rare, un geste comme ça... Lui, quand il arrive dans les premiers moments, il a 30 ans, 31 ans, de la libération conditionnelle, il me demande si on l'embauche toujours : j'avais totalement oublié, moi... En plus, je ne vais pas dire son nom, normal, il a droit à l'oubli, c'était un gang vraiment connu... Donc, je dis oui, très bien, je l'embauche. Étonnement : le juge d'application des peines me dit — c'est une peine criminelle, donc seul le ministère de la Justice, à l'époque, peut prendre la décision, maintenant c'est une juridiction spéciale, une vraie depuis l'individualisation des peines — le juge dit : quoi, vous l'embauchez ? mais enfin ça ne se fait pas, etc., et hop, il transporte le dossier à la Direction des Affaires Criminelles, au cabinet du gars, qui dit mais enfin, vous le connaissez un peu, vraiment c'est sérieux, vous l'embauchez ? Je lui explique son histoire, je lui dis que ce type est d'une grande élégance, et d'ailleurs les gens disent que c'est vrai, on ne peut pas dire que cet être est asocial, puisqu'il a eu manifestement un très mauvais avocat, pour lequel il a eu suffisamment de cœur et d'élégance de faire en sorte qu'il ne se sente pas coupable, en oubliant son propre sort et en pensant à la perturbation que cela aurait pu causer à son conseil. Eh bien c'est venu à la préfecture de police ! e reçois n coup de fil d'un commissaire de la préfecture qui me dit : est-ce que vous êtes vraiment sérieux ? là, j'ai un entretien avec lui, je lui dis écoutez, il a un frère tué dans un autre braquage, un autre frère condamné par la cour d'assises, un père ivrogne tué dans une rixe, c'est la famille criminogène-type. Je dis à ce commissaire : écoutez, qu'est-ce qu'on fait ? De toute façon, s'il ne sort pas là, il sortira dans quatre ans. Dans quatre ans, il sera dans une situation encore pire, ce qui fait que vous allez vous réaffronter avec lui, c'est peut-être lui qui mourra mais il aura aussi peut-être tué un de vos hommes. C'est insupportable. Je pense qu'à un moment donné, il faut peut-être commencer à sortir de nos rôles et prendre des risques. Moi, je vais prendre un risque qui est simplement celui de tenir et d'honorer loyalement une promesse : je propose de l'embaucher, peut-être que ça évitera un conflit avec vous. Mais vous, de votre côté, prenez donc le risque d'appuyer ma demande... Le type me dit : c'est vrai que ce type a un comportement qui est pas mal, et j'ai un rapport favorable de la préfecture de police. J'ai un rapport finalement favorable de la Direction des Affaires Criminelles qui dit donc que je peux lui liguer le barreau et la police, je suis d'accord. Le type ne sait plus rien faire, hein, je dois dire que pour l'embaucher, ça a été du boulot ! Faut dire qu'il prenait des pièces de 20 centimes qui n'existent plus pour faire ses achats, etc. On a essayé de lui faire passer le permis de conduire, heureusement, il a échoué parce que c'était un vrai danger... mais ça fait dix ans qu'il est chez nous et on a entrepris les démarches pour le faire réhabiliter.

Je veux donc dire que si, je ne veux pas faire du Baden-Powell, mais je crois qu'à un moment donné, si on ne sort pas de nos statuts pour prendre des risques, pour commencer, là où c'est possible, là où on se sent motive, là où on se sent assez fort, pour prendre les gens les uns après les autres, y compris si ça va prendre sur notre temps, nuire à notre confort, si ça va nous amener à nous exposer vis-à-vis de la police ou d'un juge, à qui je disais quoi ? À qui je disais que j'avais de la sympathie et de l'affection pour un malfaiteur ! Comment, vous, un avocat peu connu, on vous dit, comment, vous avez de la... ? Donc il faut avouer y compris les choses qui sont de l'ordre de l'intime, mais à partir de ce moment-là, d'ailleurs, on va susciter chez les autres, y compris chez ceux qui sont dépositaires de fonctions, y compris de fonctions d'autorité, en fait quelquefois l'envie de prendre des risques... C'est ce genre de choses, je crois, qui, avec la mécanique et les systèmes plus ou moins sophistiqués qui existent qu'on devrait les uns après les autres faire, peut-être en rendant plus notoirement publiques ce type d'expériences ; et puis, ça n'empêche pas, on ne peut pas quand même raconter les prisons comme si c'était raconté à Nano et à Nanette...

**Zaoui** :Donc je pense que (incompréhensible)

**Mignard** : Ben je promets, en tout cas, de poser la question, vous avez cinquante fois raison, c'est clair que l'État devrait être sur ce point, en prenant des précautions, c'est évident, mais il est évident que l'État devrait être exemplaire. En plus, il y a des gens qui ne sont pas...

**Véronique Vasseur** : Il faut faire enlever le casier, il faut...

**Mignard** : Enlever le casier, etc. Beaucoup de métiers dans la fonction publique, où...

**Véronique Vasseur** : Ça, c'est le parcours du combattant, hein !

**Mignard** : ...il n'y a pas de transport d'argent.

**Baptiste** : Alors on va prendre une dernière question devant, ce sera la dernière, je suis désolé, parce qu'on a le film qui vient après.

[Intervenant inaudible]

**Véronique Vasseur** : (...) on n'a pas trouvé, si vous avez des idées vous pouvez les donner, mais on n'a pas trouvé encore un système pour neutraliser les gens dangereux pour la société et pour que la prison ce soit un temps utile, pas trop long, pas trop court mais pas trop long non plus : déjà ceux qui sortent au bout de quinze ans ne connaissent plus rien, il y a un temps de réadaptation, alors vingt ans, trente ans (...) il faut que ce soit un temps utile, pas trop court, quand même, pour qu'il soit puni intensivement (...) actuellement, on ne leur fait faire que des idioties, il faut le savoir, ce n'est que des travaux sans contrat de travail, et des travaux en général idiots alors qu'il y a des gens qui sont extrêmement intelligents (...)

**Mignard** : Il faut individualiser, bien sûr, mais ça coûte cher, ça. (...)

**Zaoui** : Vous avez totalement raison. Je trouve que c'est une très bonne idée, c'est évident.

**Mignard** : Bien sûr, alors, s'il faut faire de l'incitation fiscale ou des choses comme ça, je trouve que c'est en effet très intéressant. En plus, n'oublions pas quand même que ça peut permettre, dans des communautés de travail, de voir qu'effectivement, il n'y a rien qui ressemble plus furieusement à un homme libre qu'un détenu et vice versa. Donc les gens se confrontent, se voient et s'aperçoivent quelquefois de manière troublée, pour ceux qui ne sont jamais allés en prison, qu'ils ressemblent à ceux qui y sont allés. Je trouve qu'en effet, pour des tas de raisons, c'est une très bonne idée, (...) il faut de toute façon faire circuler le sang dans ce corps qui se nécrose à très grande vitesse...

**Baptiste** : Il me reste à vous remercier d'être venus et à vous dire que Pollens est quelque chose qui commence, que vous êtes les bienvenus et que la réflexion de ce soir n'est qu'un lancement, qu'elle continuera. Je pense qu'on pourrait tout à fait, dans la suite, s'interroger sur une politique autre que celle du modèle de la prison ; on pourra sans doute se réunir durant l'année prochaine sur ce thème, et pour que cette discussion ne reste pas lettre morte.

<http://cartome.org/panopticon.htm>

<http://membres.lycos.fr/prison1/biblio/biblio.html>

<http://philippe.gournay.free.fr/figures/foucault.html>